

Avoir un animal de compagnie

Extrait du SVB de 2016

De nombreuses personnes atteintes de fibrose kystique souhaitent adopter un animal de compagnie. Cependant, plusieurs se demandent s'il y a des risques pour la santé. Joanie Bernier, infirmière en clinique de fibrose kystique de l'Hôpital McGill nous avait donné ses recommandations dans numéro du SVB de 2016, qui sont toujours valables aujourd'hui. Les voici :

Tout d'abord, il faut savoir qu'il est important de bien choisir son animal de compagnie. Certains animaux n'ont pas vraiment d'incidence sur la santé si toutes les précautions nécessaires sont prises. Toutefois, certains types d'animaux ne sont tout simplement pas recommandés. Les personnes atteintes de fibrose kystique (FK) peuvent être préoccupées par deux types de risques, soit le risque infectieux et le risque allergique. Bon nombre d'études ont prouvé les vertus thérapeutiques de côtoyer un animal de compagnie chez les personnes atteintes d'une maladie (zoothérapie). Il est donc important de bien considérer les bénéfices psychosociaux d'avoir un animal de compagnie versus les risques possiblement encourus sur la santé.

L'exposition à des allergènes environnementaux (comme les squames d'animaux) mène à de pires résultats des fonctions respiratoires dans le cas d'autres maladies pulmonaires obstructives telles que l'asthme. L'effet de l'exposition à un animal sur les fonctions pulmonaires chez les personnes atteintes de FK reste incertain. Toutefois, réduire les risques environnementaux demeure fondamental pour maximiser la santé pulmonaire FK.

Une étude multicentrique réunissant 703 patients atteints de FK aux États-Unis a démontré que de posséder un chat est associé à une plus grande prévalence de polypes nasaux et que de posséder un chien ou un chat est associé à une plus grande prévalence d'une respiration sifflante (wheezing), ce qui pourrait engendrer une réduction des fonctions pulmonaires surtout entre l'âge de six et huit ans. Dans cette étude, les auteurs n'ont pas démontré une corrélation significative entre la possession d'un chat ou d'un chien et la prévalence de *Pseudomonas* ou SARM. On doit donc considérer la possibilité que les animaux soient une source d'agents pathogènes respiratoires et, par le fait même, un problème potentiel. Un échantillon limité de patients atteints de FK et leurs animaux de compagnie (n = 20) les a identifiés comme étant porteurs des mêmes bactéries/champignons.

Toutefois, il s'avère que lorsque les mesures habituelles d'hygiène sont respectées (ex. le lavage fréquent des mains), posséder un chat ou un chien ne comporte aucun risque majeur. En prenant les précautions nécessaires, vous ne courez pas plus de risques d'infections ou d'allergies qu'une personne non atteinte. La présence d'un animal peut cependant être problématique si vous êtes déjà allergique. Avant d'adopter un animal, assurez-vous préalablement de ne pas souffrir d'une telle allergie! Il est préférable de discuter avec votre équipe traitante sur la possibilité de faire des tests d'allergies avant de vous procurer un animal de compagnie.

Il est à noter que certains animaux ne sont pas recommandés tels que les oiseaux ou les animaux en aquarium. Ces deux types d'animaux peuvent être problématiques pour les individus atteints de FK à cause du risque de transmission des bactéries. En ce qui a trait aux oiseaux, il est préférable d'éviter leur contact, car ils sont souvent porteurs des germes pouvant causer des problèmes comme les chlamydes, les mycobactéries atypiques et l'aspergillus. Les animaux vivant en aquarium, quant à eux, accentuent le risque de transmission du *pseudomonas aeruginosa* et de mycobactéries atypiques à cause de leur milieu de vie humide.

Vous désirez vous procurer un nouvel animal de compagnie pour vous ou votre enfant? Pas de problème! Mais il faut savoir bien le choisir et en discuter préalablement avec votre équipe FK qui connaît bien votre condition de santé.

